

# REPUBLIQUE DU BURUNDI



Ambassade de la République du Burundi  
en France

N°204.02.12/..63../RE/2018/P.C.

## INVITATION DES BURUNDAIS A L'ENROLEMENT DES ELECTEURS POUR LE REFERENDUM CONSTITUTIONNEL DE 2018 ET LES ELECTIONS GENERALES DE 2020.

L'Ambassade de la République du Burundi en France porte à la connaissance des Burundais de France, d'Espagne et du Portugal qu'un bureau d'enrôlement des électeurs pour le référendum constitutionnel de 2018 et les élections générales de 2020 est ouvert dans les locaux de l'Ambassade sis 10-12, rue de l'Orme, 75019 Paris.

### 1- Période d'enrôlement : du 08 au 17 février 2018

- De 9h00 à 17h00 de lundi à vendredi
- De 11h00 à 17h00 : Samedi et Dimanche

### 2- Conditions :

- Etre burundais né en 2002 au plus tard.
- Avoir une carte nationale d'identité valide ou toute autre pièce d'identification régulière.
- Etre physiquement présent ; toutefois, l'inscription par procuration est permise (mais nul ne peut porter plus d'une procuration).

### 3-Accès :

**Metro** : Ligne 11 : Arrêt Télégraphe ou Place des Fêtes

**Bus** n° 48 arrêt : place des fêtes

Adresse de l'Ambassade : 10-12 rue de l'Orme – 75019 PARIS

Pour toute information, téléphoner au +33 1 45 20 60 61.

L'Ambassade de la République du Burundi en France saisit cette occasion pour exprimer à la diaspora burundaise de France, d'Espagne et du Portugal les assurances de sa considération très distinguée.

Fait à Paris le 09 février 2018.

Dr Christine Nina NIYONSAVYE  
Ambassadeur.-